

ACTU **FNE** Savoie

**DOSSIER > BIODIVERSITE, TOURISME
ET CHANGEMENT CLIMATIQUE P. 6**

**UNE NOUVELLE ADMINISTRATION POUR
FNE SAVOIE P. 4**

**IMPACTS DU CHANTIER DU PEAGE DE
L'A43 P. 18**

Toute l'actualité de la protection de la nature en Savoie

N° 73 >
AVR-MAI-JUIN 2021

**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**
SAVOIE

Si la Covid-19 et ses variants ne viennent pas une nouvelle fois perturber nos rendez-vous collectifs, la France accueillera à Marseille du 3 au 11 septembre 2021 le congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le dernier congrès de ce type s'est tenu à Hawaï aux États-Unis en 2016 et a rassemblé 10 000 participants originaires de 192 pays... Qu'en sera-t-il en ces temps de pandémie ? Qui vivra, verra.

Sur le site Internet du Ministère de la transition écologique, nous pouvons lire que ce nouveau congrès « *permettra de définir un cadre international mettant un terme à l'érosion de la biodiversité d'ici 2030* ». Il est toujours possible d'y croire... Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Rappelons-nous qu'au sommet de la Terre à Johannesburg en 2002, les états s'étaient engagés à ralentir significativement avant 2010 l'érosion de la biodiversité. L'Histoire bégaie et l'extermination de la vie sauvage continue, congrès après congrès.

➤ Essayons quand même de nous préserver une petite note d'optimisme. En effet, le gouvernement français nous promet une nouvelle stratégie pour les aires protégées (SAP) à l'horizon 2030. Elle a pour ambition de préserver 30 % du territoire national, dont 10 % en protection forte (parcs nationaux, réserves naturelles nationales et régionales, arrêtés préfectoraux de protection de biotope ou d'habitats naturels).

Dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes, seulement 3,03 % du territoire bénéficie d'une protection (théorique) forte, avec de grosses disparités d'un département à l'autre. Seule la Savoie atteint actuellement cet objectif avec 11,41 % de sa superficie protégée, quand elle n'est que de 0,05 % dans le Cantal et 0,11 % dans la Haute-Loire.

Pour avancer vers ces 10 % à l'échelle régionale, FNE AURA porte un ambitieux projet de protection des ripisylves et des tourbières à inscrire dans la nouvelle SAP. 194 sites tourbeux et de forêts alluviales à protéger ont déjà été présentés aux services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Une petite dizaine de sites concernent la Savoie comme le réseau de tourbières de la montagne d'Outray dans le Beaufortain et les ripisylves du Guiers entre l'Isère et notre département.

Les propositions de FNE AURA sont consultables en ligne :

<https://www.fne-aura.org/actualites/region/contribution-a-la-strategie-aires-protégees/>

La déclinaison de cette SAP doit maintenant continuer de croître et embellir en Savoie sous le pilotage de la Direction départementale des territoires (DDT). Forêts de montagne, pelouses sèches, falaises, autres zones humides, etc., il reste tant de milieux, tant de lieux, à protéger pour espérer encore mettre un terme à l'érosion de la biodiversité, pour participer à la réduction du réchauffement climatique, pour nous permettre de continuer à vivre en harmonie sur ce terroir savoyard si attractif.

Administrateurs, salariés, adhérents, bénévoles, partenaires, humains responsables... Tous ensemble, en avant pour contribuer à la réussite de la SAP !

Thierry Delahaye
Administrateur de FNE Savoie



Document édité par
France Nature Environnement Savoie
Responsable publication : Thierry DELAHAYE
Conception Graphique : Isabelle MIRA
Crédit photo : Robson Hatsuka on
Pixabay(couverture)
Dépôt légal : avril 2021
ISSN 2552-2590

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3 500 associations, regroupées au sein de 74 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

Au sommaire

- 3 FESTIVAL NATUR'ENJEUX
- 4 UNE NOUVELLE ADMINISTRATION POUR FNE SAVOIE
- 5 LE MOT DE LA PRESIDENTE
- 6 Dossier > BIODIVERSITE, TOURISME ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 17 EAU / DIGUES DE L'HYERES : LE DEBUT PROCHAIN DES TRAVAUX
- 18 CHAMBERY NORD : IMPACTS DU CHANTIER DU PEAGE DE L'A43

FNE SAVOIE CREE LE FESTIVAL NATUR'ENJEUX



Par ses expertises éprouvées en éducation à la nature, dans l'intérêt de la biodiversité et de l'environnement, FNE Savoie forge sans cesse l'espoir d'un véritable futur pour nous tous et nos enfants, depuis 50 ans. 50 ans ? Et bien oui, l'association, épousant ses mutations au fil du temps, œuvre depuis 1970. Il s'est agi déjà d'un véritable bail d'amour passé avec la nature et la biodiversité.

Alors, il convient d'honorer cette minute et de partager l'inestimable connaissance de l'association. **FNE Savoie** crée ainsi la 1^{ère} édition de **Natur'enJeux, festival des rencontres de l'environnement, de la nature et de l'écologie**. L'évènement marquera 2021 comme l'aube du second cinquantenaire de l'association. Le festival sera le moment où tous les savoyards, et plus encore, pourront échanger, s'informer, partager, s'initier ou s'allier au hasard des sensibilités. Les stands dédiés aux multiples sujets et aux animations seront riches des initiatives écologiques partenaires ou des voies alternatives présentées par d'autres organisations audacieuses.

De l'agriculture des sols, aux énergies, en passant par le climat et la biodiversité, le festival regroupera les centres d'intérêts et attractions les plus divers, ceux qui alimentent les préoccupations de l'écologie de notre siècle. La joie et les loisirs créatifs pour tous les publics seront du voyage.

Puisque la force du savoir rend le discours plus audible, **FNE Savoie**, forte de ses expertises est une des actrices la mieux placée pour jouer cette partition. Il est urgent de s'informer mieux et d'éveiller un peu plus encore les consciences. Encourager ensemble la construction d'un demain où l'humain aura la nature pour essentiel.

Les Samedi 2 et Dimanche 3 octobre 2021. Entrée gratuite tout public.

Le Bourget-du-Lac accueillera ce 1^{er} festival Natur'enJeux sur le site du Prieuré.

Toutes les informations pratiques à suivre dans notre prochain numéro et sur notre site Internet.

Martine Schwartz
Présidente de FNE Savoie



UNE NOUVELLE EQUIPE POUR FNE SAVOIE

Martine Schwartz a été élue présidente de FNE (France Nature Environnement) Savoie, à l'issue d'un vote à bulletins secrets des administrateurs, succédant à Richard Eynard-Machet qui ne se représentait pas à cette fonction, après avoir tenu pendant plusieurs années la barre de notre association.

Le 27 mars 2021 avait lieu, en visio-conférence, l'assemblée générale statutaire. Malgré un bel investissement des membres de notre association, le quorum n'avait pu être atteint, rendant obligatoire la tenue d'une seconde assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 10 avril. Après avoir examiné le rapport d'activités, le conseil d'administration a été validé. En sont membres : Christine Bernard, Yann Breull, Dominique Bruggisser, Jean Busson, André Collas, Monique Curtelin, Thierry Delahaye, Richard Eynard-Machet, Charley Gros, Jean-Claude Madelon, Isabelle Mira, Marc Peyronnard, Betty Ronsin, Martine Schwartz, Hubert Tournier. Tous et toutes siégeaient déjà au sein du précédent conseil d'administration de FNE 73. Les ont rejoints : Jean-Luc Jugant, Michel Lévy et Guy Schutter.

Les 18 membres de notre conseil d'administration constituent le « gouvernement » de l'association. Ils en impriment les orientations générales, après les nécessaires débats qui font avancer notre cause commune : la défense de la nature et de l'environnement. Ils sont naturellement à l'écoute des suggestions de vous tou(te)s.

Le conseil d'administration choisit en son sein le bureau.

Ont été élus pour l'année 2021 :

Présidente : Martine Schwartz

Vice-présidente chargée de l'administration intérieure et des ressources humaines : Isabelle Mira

Vice-président chargé des relations extérieures et de la communication : Michel Lévy

Vice-président chargé des affaires d'environnement : Marc Peyronnard

Trésorier : Jean Busson

Trésorier-adjoint : Richard Eynard-Machet

Secrétaire : Yann Breull

Secrétaire adjoint : André Collas

Michel Lévy

Vice-président de FNE Savoie

DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS À FNE SAVOIE



GUY SCHUTTER

Passionné de montagne et de nature, j'habite en Savoie depuis 2020 après plus de 10 ans en Haute-Savoie. Membre du bureau de Mountain Wilderness, je suis également adhérent du Club Alpin d'Aix-les-Bains, convaincu que les activités sportives en montagne sont compatibles avec la protection des milieux naturels. Dès mon entrée au CA suite à la récente AG, je suis motivé pour participer activement à la nouvelle gouvernance de FNE73 et disponible pour épauler en tant qu'administrateur-associé un(e) vice-président(e) dans ses fonctions.



JEAN-LUC JUGANT

Je suis retraité et habitant de Chambéry. J'ai été membre du CA de FNE Haute Savoie pendant de nombreuses années. Je dirigeais l'entreprise d'insertion SEFOREST (Annecy Meythet) adhérente à la FRAPNA Haute-Savoie. Je suis bénévole au sein du réseau Prévention et Gestion des déchets de France Nature Environnement et donc un peu « spécialisé » sur cette thématique. Je suis convaincu par le rôle essentiel de l'éducation à la connaissance et au respect de l'environnement dans toutes ses composantes. Je sais aussi que la vigilance et la résistance sont des nécessités que je partage avec toutes les personnes que je côtoie à FNE. Je souhaite donc apporter ma modeste contribution aux actions menées par FNE Savoie par ma présence au Conseil d'Administration.

LE MOT DE LA PRESIDENTE

L'assemblée générale 2021 s'est tenue pour la 2^{ème} année consécutive en visioconférence. La distanciation obligatoire entraîne avec elle des réalisations inimaginables il y a peu... Vilaine évolution dirons-nous, obligée par une planète virolée dont les rouages se grippent pour longtemps, semble-t-il, et qui tente de maintenir sa vie sociale tant abîmée. Pourtant, de ces solutions de secours naissent quelquefois des perspectives neuves. Certains adhérents ont apprécié de pouvoir assister, pour la première fois, de leurs coins de Savoie éloignés de notre siège social, aux présentations des activités et des bilans.

Car l'équipe des administrateurs, associée à l'équipe professionnelle, ont rendu compte de toutes les actions menées et c'est bien à cette occasion que l'on mesure l'immense parcours de l'année vécue, et ceci malgré toute l'adversité de la période. Bien sûr, le bilan d'activité est historiquement accessible sur le site Internet de FNE Savoie, mais écouter les voix des acteurs est tellement plus humain.

Alors la réflexion est posée pour imaginer l'avenir du relationnel, du contact associatif et de la communication, sous toutes ses formes. Nous avons entendu et nous sommes heureux de sentir que notre tribu des passionnés de la Nature a le goût de se rassembler, largement, quel que soit le moyen. 2021, à pied d'œuvre, ce sont 18 administrateurs de FNE Savoie dont 3 nouveaux, à qui nous souhaitons la bienvenue, qui vont investir la gestion de l'association. Profitons de ces lignes pour remercier l'équipe professionnelle et son travail remarquable ainsi que tous les bénévoles, qu'ils soient administrateurs habitués ou retirés, membres très actifs ou donateurs engagés.

Bien Naturellement.

Martine Schwartz
Présidente de FNE Savoie



La nouvelle Présidente de FNE Savoie,
Martine Schwartz

BIODIVERSITE, dossier > tourisme et CHANGEMENT CLIMATIQUE

QU'EN EST-IL DES FORETS DE NOTRE PAYS ? UN RAPIDE TOUR D'HORIZON

Rappelons que les forêts sont des écosystèmes à part entière dans lesquels une multitude d'organismes vivants sont en relation les uns avec les autres, avec l'atmosphère, le sol, et engendrent de nombreux transferts d'énergie.

Les forêts fournissent des biens et des services écologiques (ou écosystémiques) dont l'Homme tire des avantages pour ses besoins et sa qualité de vie. C'est en particulier le cas avec les forêts primaires, et dans une moindre mesure avec celles gérées de façon durable. Mais les peuplements monospécifiques de résineux, s'ils fournissent du bois, n'offrent pas vraiment de services écosystémiques. Les services écologiques fournis par les forêts sont au nombre de quatre :

1- Les services de support qui maintiennent le bon fonctionnement de l'écosystème

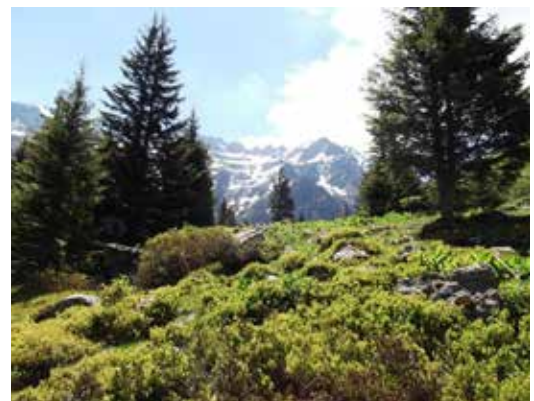
1.1- Les actions sur le cycle de l'eau en ralentissant le ruissellement, en maintenant l'humidité des sols superficiels, en garantissant le stockage et la filtration de la ressource, l'épuration de l'eau, l'alimentation des nappes souterraines et des cours d'eau, en modulant les fluctuations du débit des rivières, en réduisant les crues, etc.

1.2- Grâce à la photosynthèse, la captation du dioxyde de carbone (CO_2) puis sa séquestration sous forme de carbone et rejet d'oxygène, engendrent la production de biomasse (bois). Les forêts sont le deuxième puits de carbone après les océans (un mètre cube de bois stocke une tonne de CO_2).

1.3- Grâce aux micro-organismes, en particulier les champignons nécessaires au développement et à la croissance des végétaux. Ils décomposent les matières végétales mortes, qu'ils transforment et recyclent en éléments nutritifs : azote, carbone, phosphore, etc.). La



> Futaie de pin sylvestre © Yann Breull



> Pessière d'altitude © Yann Breull



> Bois mort au sol © Yann Breull

BIODIVERSITE, dossier > tourisme et CHANGEMENT CLIMATIQUE

décomposition de la litière forestière assure le maintien et le renouvellement de la couche d'humus, réserve importante de matières organiques.

1.4- De nombreux micro-habitats et une grande biodiversité associée (faune, flore, fonge). Les bois morts, les arbres à cavités constituent le milieu de vie pour de nombreuses espèces (pics, chouettes, écureuils, insectes, champignons, etc.).

2- Les services d'approvisionnement

2.1- La production de bois d'œuvre, pour l'industrie, l'énergie, la fabrication du papier, etc. Le bois d'œuvre est à privilégier face à la forte demande en bois énergie.

>Ressources alimentaires : gibier, plantes sauvages (racines, tubercules, feuilles, bourgeons, fruits, graines), champignons

>Toxines : pesticides, fongicides naturels ;

>Produits aromatiques : huiles essentielles, composés de plantes ;

>Produits à usages biochimiques : cires, gommes, latex, tanins, colles, résines, graisses, huiles ;

>Produits textiles : fibres, écorces.

2.3- Les ressources génétiques et pharmaceutiques. Exemple : l'acide salicylique issu du saule blanc (*Salix alba*), est un composant actif de l'aspirine.

3- Le contrôle de processus naturels

>La régulation de l'érosion grâce à la litière du sol ;

>La réduction des écarts de température ;

>La captation des particules, des substances polluantes, des poussières ;

>L'épuration, la filtration, le traitement par les champignons, les bactéries ;

>La fourniture de sites de reproduction, des zones de refuge, des ressources alimentaires variées durables pour des insectes pollinisateurs et autres faunes.

4- Les services culturels

>Les domaines du tourisme et des loisirs ;

>Des valeurs éducatives et scientifiques : la sensibilisation des populations à la biodiversité ;

>Des valeurs esthétiques, artistiques, patrimoniales et spirituelles avec les forêts anciennes, historiques, les arbres remarquables. La forêt a suscité l'inquiétude, la fascination. Elle est à l'origine de mythes, de légendes et de contes populaires (forêt de Brocéliande, contes des frères Grimm, Le Petit Poucet de Charles Perrault).

Et Aujourd'hui ?

Les forêts souffrent des changements climatiques, en cause les périodes chaudes et sèches, plus nombreuses et plus longues. Ce qui affaiblit les arbres qui deviennent sensibles aux attaques d'insectes (scolytes) et autres organismes vivants (virus, champignons, etc.), dépréciant la qualité de leur bois et compromettant leur avenir, en particulier dans le Grand Est de la France métropolitaine. Cela concerne davantage les plantations de résineux de basse altitude (inférieure à 700 m).

Et dans les Alpes du Nord ?

Les forêts semblent avoir moins souffert, mais

BIODIVERSITE, dossier > tourisme et CHANGEMENT CLIMATIQUE

cela est variable d'un massif à l'autre. Toutefois, nous observons des évolutions se manifestant localement par des remontées de feuillus sur les pentes exposées au sud (adret), repoussant les conifères vers le haut.

La moitié de la forêt de montagne est devenue inexploitable. En effet, une partie de cette forêt est fortement sous-exploitée depuis 30 ans du fait du manque de desserte. La récolte annuelle de bois a progressivement diminué passant de 200 000 m³/ an (jusqu'en 2000) à 160 000 m³/ an depuis 10 ans. Le volume sur pied est quasi stable dans les zones exploitables (avec une légère augmentation du volume feuillu et une légère diminution du volume résineux). Il a fortement augmenté dans les secteurs non exploitables.

Les forêts sont considérées comme d'intérêt général par les populations pour les services rendus, qu'elles soient publiques ou privées. Des associations font l'acquisition de forêts pour les protéger, les gérer de façon durable comme le préconise l'association Pro Silva, avec une sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature (des arbres de tous âges, de toutes tailles et d'essences diverses). Elles s'opposent à la gestion peu durable qui consiste à raser des forêts, soi-disant peu rentables, et à réaliser des plantations monospécifiques de résineux qui ne répondent qu'au critère de rentabilité à court terme. Ainsi, s'opposent deux manières de gérer les forêts.

Le Gouvernement a chargé la députée, Anne-Laure Cattelot, d'une mission d'expertise sur la forêt. Son rapport est quasi « enterré ». Les diverses associations de l'environnement et de protection de la nature, dont FNE (France Nature Environnement) ont salué son travail et ont fait des propositions pour une gestion durable des forêts face aux enjeux (changement climatique et chute de la biodiversité). Le Gouvernement a annoncé un plan de relance pour la forêt qui, sous la pression des lobbies, des coopératives forestières, des scieries, des re-

boiseurs, semble s'orienter vers des aides pour des plantations monospécifiques de résineux.

Devant cette situation, le poids des associations de citoyens, de protection de la nature semble peser peu face aux lobbies qui désirent que la forêt s'adapte au marché alors que c'est l'inverse qui est crucial pour l'avenir de nos forêts. Les associations de protection de la nature, les groupements forestiers à l'initiative de citoyens, diverses structures (ex. fondation Francis Hallé, Forêts Sauvages, ASPAS, LPO, etc.) s'efforcent de convaincre les politiques, les élus, les décideurs qu'une autre gestion plus durable est possible, sans sous-estimer la nécessaire récolte de bois (œuvre).

De nombreux exemples existent en forêt privée avec des associations telles Pro Silva et en forêt publique où l'O.N.F. gère des forêts en futaies irrégulières à couvert continu, proche de la nature. En forêt publique ont été créés des îlots de senescence, des réserves biologiques forestières permettant de suivre l'évolution de certains peuplements, sans intervention. Par ailleurs, aussi bien en forêt publique que privée, des parcelles sont laissées en libre évolution dans le cadre du réseau FRENE (FoRêts en Évolution Naturelle). Initié en région Rhône-Alpes, ce réseau concerne des forêts préservées pour leurs services écosystémiques. En libre évolution, nous pouvons observer leur dynamique naturelle. Ce système permet de fédérer forestiers publics et privés et associations de protection de la nature.

En conclusion, face aux défis en cours, pour des forêts résilientes, il est impératif d'aller vers une gestion diversifiée des forêts, avec des essences en mélange et/ou d'âges différents, à couvert continu, où sera privilégiée la régénération naturelle. Les plantations ne seront réalisées que localement, en petites quantités.

BIODIVERSITE, dossier > tourisme et **CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Par ailleurs, il est nécessaire de préserver les sols, en évitant le compactage notamment lors des abattages et retraits des arbres et la biodiversité avec :

- > la valorisation d'îlots de vieux arbres, le maintien de gros arbres et d'arbres morts (trous de pics, etc.)
- > la protection des habitats naturels connexes de la forêt (landes, pelouses, tourbières, mares, etc.).

La forêt et l'arbre, ne représentent-ils pas les symboles de la « vraie nature », d'un monde sauvage, hors du temps, à part. Ils sont les derniers grands espaces non fragmentés en France métropolitaine. Aussi, il nous appartient de prendre conscience des atouts des forêts et d'agir pour leur avenir, de penser une gestion réfléchie, tenant compte des facteurs écologiques, de la biodiversité et non de la seule production de bois. Le temps est venu de prendre en compte la nécessité de conserver la naturalité des forêts.

Yann Breull
Secrétaire de FNE Savoie

Sources : Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France. Volume 2.1 Les écosystèmes forestiers - UICN Comité Français. ONF Savoie - FRENE.



> Coupe rase de feuillus en vue d'une plantation de conifères © Yann Breull

AGRICULTURE, ALIMENTATION, BIODIVERSITE ET CHANGEMENT

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) place 2020 comme l'année la plus chaude, elle est avec 2016 et 2019 classées comme les trois années les plus chaudes depuis 120 ans que les moyennes nationales sont mesurées en France, elles signent l'accélération du changement climatique à l'œuvre.

Ces nouvelles déprimantes sur l'environnement n'ont rien de nouveau, l'érosion dramatique de la biodiversité, les pollutions généralisées de l'air de l'eau et des sols, sont d'autres signes alarmants.

Dans un rapport publié le 6 mai 2019, le groupe d'experts de l'ONU sur la biodiversité tire la sonnette d'alarme, face à l'impact désastreux de la surexploitation de la nature par l'Homme.

Ce rapport, comme celui du GIEC sur le climat délivrent un certain nombre de messages, certains d'entre eux sont majeurs en termes d'impact sur la biodiversité et le climat :

Par exemple, 25 à 40 % du CO₂ en excès dans l'atmosphère provient de l'artificialisation des sols et de l'agriculture intensive productiviste, qui causent la perte de leur matière organique.

Notre système agroalimentaire est responsable de plus de 30 % des émissions de gaz à effet de serre : 36 chercheurs de 17 pays, estiment dans un copieux rapport qu'il n'est pas trop tard, mais qu'il faut agir vite !

1) Il ne suffit pas de faire la morale

Quand les politiques publiques mises en place nous déçoivent, nous ne pouvons pas nous contenter de désigner les responsables : agriculteurs, industriels ou des criminels de l'environnement... L'agriculture doit être abordée dans

le cadre plus global de « système alimentaire ». Changer son régime et ses pratiques alimentaires devient un acte citoyen indispensable, pour faire évoluer, à son niveau, l'organisation du système alimentaire, créer du lien social, ou encore changer notre relation avec la nature.

Face aux problèmes environnementaux qui sont les nôtres, posons-nous la question de fond : que puis-je faire à mon niveau, avec ce que j'ai sous la main, qui ait un vrai impact ? (un peu de lecture pour réfléchir et aller plus loin : <https://www.contrepoints.org/2020/02/18/364617-le-colibri-a-toujours-tort-faire-sa-part-ou-faire-le-necessaire>)

2) Tous responsables

Trop souvent, les stratégies liées au climat sont présentées comme des choix sur lesquels la majorité d'entre nous ont peu de prise, nous sommes démunis devant la complexité d'une tâche, qui exige des connaissances techniques.

Selon une étude publiée en décembre 2018, 90 % des personnes interrogées pensaient que **l'activité humaine est responsable du changement climatique** et que l'essentiel des Français étaient «prêts à prendre des mesures d'atténuation», comme payer plus pour des produits qui ont un moindre impact ou un meilleur rendement énergétique.

Toutefois, ils ont aussi le sentiment que les actions pro-environnementales d'un individu ont un impact «relativement faible» sur la lutte contre ce changement climatique. L'idée selon laquelle la **responsabilité d'agir «incombe aux autres»**, aux entreprises ou aux gouvernements, est «très répandue», selon les chercheurs de l'OFCE (lien vers l'étude).

BIODIVERSITE, dossier > tourisme et CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour répondre à ce sentiment d'impuissance à agir, les chercheurs de l'OFCE proposent de communiquer sur la responsabilisation individuelle, selon eux, elle doit être accompagnée de propositions concrètes sur les comportements vertueux :

« Les Français sont même plutôt inquiets et désireux de voir des actions concrètes de lutte contre le changement climatique.

Mais pour réduire l'écart comportement-engagement vert, il faut insister sur l'idée que le changement climatique est également le résultat de conduites individuelles inadaptées. Le simple fait de rappeler aux gens que le changement climatique est en cours, inéluctable et va avoir des conséquences négatives est contre-productif. Accompagner ce message de l'idée que le premier acteur du changement climatique est l'agent lui-même, et non la puissance publique seule, sera bien plus efficace dès lors que des solutions relativement simples sont proposées aux agents. »

En fait dans la plupart des secteurs d'activité des solutions existent pour limiter l'impact environnemental. Il faut maintenant que nous réussissions à alerter de façon assez forte à la fois les politiques au niveau local et national, les acteurs de la société civile, notamment les acteurs économiques, y compris dans la branche financière, et promouvoir **l'action individuelle, comme levier de transformation** :

a) Ce sont nos modes de consommation qui ne sont pas des modes de consommation durable, qui font perdurer la prédation sur l'environnement.

b) Il faut apprendre à consommer mieux, consommer de meilleure qualité, consommer différemment, et il n'est pas trop tard pour agir, mais il faut le faire maintenant.

3) Bien se nourrir pour mieux agir

Alimentation saine, biodiversité et changement climatique **sont étroitement liées : trop de protéines animales, trop de sucre**, pas assez de légumes, de fruits, de fibres et de protéines végétales ; ce qui est mauvais pour la santé l'est aussi pour notre planète. Un nouveau système alimentaire pourrait être un élément essentiel des solutions au changement climatique et à la prédation de l'environnement. Laisser tomber le système alimentaire industriel actuel, et soutenir par nos achats, les agriculteurs près de chez nous, qui sont engagés dans de nouveaux modèles de production, plus sains pour le consommateur et pour la planète.

Nos modes de consommation et nos habitudes alimentaires, peuvent contribuer à restructurer l'agriculture et le système alimentaire global, autour de la souveraineté alimentaire, de l'agriculture familiale, de l'agroécologie et des marchés locaux.

Bien se nourrir est une des façons les plus agréables pour lutter contre le changement climatique. **Par nos actes d'achats, et nos modes de consommation, nous pouvons tous, aider les agriculteurs dans la transition agroécologique, faire plier les lobbys et l'État.**

Les valeurs et les idées du mouvement Slow Food pour l'alimentation et la biodiversité :

<https://www.slowfood.fr/bon-propre-juste-valeurs-idees-mouvement-slow-food-alimentation-biodiversite/>

Marc Peyronnard
Vice-président de FNE Savoie

OPERATION ORNITHOGALE PENCHE FNE SAVOIE EN ECLAIREUR



> Ornithogale penché © Michel Levy

Dès mars 2012, FNE Savoie (alors FRAPNA Savoie) alertait, à l'occasion de la mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui fut finalement invalidé, la question de l'Ornithogale penché. La contribution de FNE Savoie intitulée « *Projet pour une stratégie de sauvegarde de l'Ornithogale penché sur la commune du Bourget-du-Lac et communes limitrophes* » s'inquiétait des menaces pesant sur cette espèce protégée. Diverses mesures étaient proposées, dont un grand nombre sont en voie d'être actées par la municipalité actuelle. L'une des questions les plus sensibles concerne le foncier.

FNE Savoie ne remettait pas en cause le droit de construire sur les zones prévues à cet effet dans les documents d'urbanisme, mais elle demandait que la constructibilité ne puisse être effectuée qu'à la suite de la mise en œuvre de

mesures conservatoires pour sauver ces plantes protégées. C'est-à-dire trouver préalablement des terrains où elles puissent être transplantées et correctement gérées. C'est aujourd'hui la voie qui est explorée par la municipalité bourgetaine avec l'appui technique et le conseil du CEN Savoie (Conservatoire des Espaces Naturels).

L'Ornithogale penché, espèce végétale protégée en Rhône-Alpes par un arrêté interministériel en date du 4 décembre 1990, est encore présente sur la commune du Bourget-du-Lac. La municipalité, en liaison avec le CEN Savoie, veut agir pour assurer la pérennité de l'espèce. Un plan est en cours d'élaboration dont les mesures concerneront tant les particuliers que les exploitants de terrains agricoles, que la commune.

Ouvrons le ban !

BIODIVERSITE, dossier > tourisme et CHANGEMENT CLIMATIQUE

« C'est à l'initiative de la municipalité, sensibilisée par son service communal et voirie, que cette action a été lancée. » explique notre interlocuteur du CEN qui a soigneusement cartographié les sites. En ce début de printemps 2021 l'Ornithogale penché, plante vivace pouvant atteindre de 30 à 60 centimètres de haut, a été remarquée très tôt, sur de nombreux lieux de la commune, parfois même jusqu'au bord des routes. Pourtant l'ornithogale, répertoriée notamment sur des sites de la région et en PACA, est une espèce assez rare qui se développe à certains endroits seulement. Ainsi en Savoie, elle se trouve au Bourget-du-Lac, mais pas à La Motte-Servolex, commune limitrophe ; des stations ont été également repérées à Chambéry (les Charmettes) et à Saint-Alban-Leysse.

L'Ornithogale penché, plante rustique, est à la fois fragile et robuste. Il faut un rien pour que la floraison n'ait pas lieu, comme l'explique cette élue, voisine d'un site où il y a quelques années, le printemps venu, l'ornithogale penché poussait en rangs serrés. « Jusqu'en 2019 elle prospérait, car l'exploitant agricole effectuait des labours d'automne ». En 2020, changement de pratique. Le labour a lieu au printemps pour la culture de la pomme de terre, alors qu'auparavant poussaient des céréales, et l'ornithogale penché se montre plus ... Mais rien n'est jamais perdu. Un accord a été trouvé pour revenir au labour d'automne, et si cette année les bulbes sont bien en terre, seuls quelques rares pieds ont donné des fleurs. En espérant mieux.

Mais l'avenir n'est pas noir : Les fleurs de ce terrain, voué dans le futur à l'urbanisation, ne sont pas condamnées à disparaître du Bourget-du-Lac. « Comme partout, en dernier recours, il est envisageable avec les autorisations indispensables de les déplacer avec de bonnes chances de réussite. » relate le botaniste du CEN chargé de l'opération. D'où l'intérêt, et c'est le sens du plan en cours

d'élaboration, d'anticiper des lieux où pourraient être réimplantées les fleurs condamnées par les constructions.

Reste que l'idéal est de préserver les parcelles dans leur état actuel. D'ailleurs le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) Grand Lac a répertorié certaines d'entre elles. L'action volontariste qui va être menée au Bourget-du-Lac devrait permettre la survie de cette espèce. Il reste aussi à informer et sensibiliser la population, mais cela fera partie du plan appelé à se mettre en route. Une très bonne action pour la biodiversité.

Michel Lévy
Vice-président de FNE Savoie

BIODIVERSITE, dossier > tourisme et CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE TOURISME AU TEMPS DE LA CANICULE



© Karim Manjra

Ce matin du 23 juillet 2047 la météo annonce l'arrivée d'une masse d'air saharienne sur le sud-est de la France, ce qui va pousser les températures au-dessus de 50 °C, pour une durée estimée à une bonne dizaine de jours.

Aussitôt les autorités interdisent tous les travaux en extérieur et recommandent aux entreprises d'encourager leurs employés à être en télétravail.

En effet la sécheresse qui accable l'Europe de l'ouest depuis un grand mois, jointe à un printemps sec, provoque un étiage marqué des fleuves français, dont le débit ne permet plus d'assurer le refroidissement des centrales nucléaires, qui fonctionnent au ralenti.

L'électricité est donc rationnée malgré les importations, malgré les champs de panneaux solaires qui parsèment les campagnes, à l'ombre des éoliennes qui ne tournent plus, dolentes, faute de vent. Et les compteurs électriques super-intelligents, qui viennent juste d'être déployés, permettent de stopper les climatiseurs dès que la température des locaux atteint 40 °C.



© Pascal Bernardo

Travailler dans ces conditions est éprouvant malgré l'adaptation qu'ont développée les habitants à la suite des canicules répétées. Comme les mêmes températures règnent dans les logements, nombre d'entreprises mettent leur personnel en chômage technique, quand elles ne peuvent passer en activité de nuit.

Les villes déjà vidées de tous les inactifs, enfants ou personnes âgées, partis se mettre au frais, se vident un peu plus. La direction que prend cette transhumance est commandée par un seul but : trouver la fraîcheur. Les rives des lacs étant déjà surpeuplées, aller vers la fraîcheur veut dire monter en altitude. Pourtant les montagnes sont déjà bien pleines : les jeunes en vacances scolaires, les « seniors » et ceux qui peuvent être en télétravail s'y sont déjà installés depuis le début de l'été.

Tous les logements sont occupés, y compris les lits froids, particulièrement prisés. Tout propriétaire d'un pied-à-terre au-dessus de 1000 m d'altitude se voit courtisé par ses enfants, son entière parentèle, et tous ses amis, proches ou

BIODIVERSITE, dossier > tourisme et CHANGEMENT CLIMATIQUE

lointains, pour offrir – c'est une façon de parler – une parenthèse de fraîcheur à de pauvres hères exténués par la canicule.

De nombreux nouveaux logements ont été construits au fil des ans mais ils sont déjà saturés. Dans certains villages, qui recherchent une image d'authenticité, de nouvelles granges ont été bâties à l'ancienne : sur un soubassement de pierre semi-enterré, est montée une charpente en bois et les murs sont des planches mal équarries qui laissent passer des courants d'air bien-faisants.

Tout est plein. Qu'à cela ne tienne ! Le camping est fort goûté : petit budget, matériel réduit puisque les températures qui règnent en altitude descendent rarement au-dessous de 25 °C en ces périodes.

Nombreux sont celles et ceux qui montent en vélo électrique : ces machines puissantes, à la technologie bien rodée, permettent à tout un chacun ayant un minimum de sens de l'équilibre de s'élever à des altitudes considérables, sans beaucoup d'effort.

Chaque cycliste veille à monter avec son panneau solaire portable, qui lui permet de recharger les batteries sans être dépendant de prises électriques qui sont en nombre insuffisant, et qui, de surcroît, délivrent leur précieux fluide avec parcimonie.

Les champs, les alpages, les forêts, dès lors qu'ils offrent une surface à peu près plane, sont occupés.

Cela n'est pas sans poser de problèmes avec les activités traditionnelles.

Les frictions des premières années, car ce phénomène se perpétue depuis un certain temps déjà, sont oubliées : les forestiers n'opèrent plus en été – quand ils opèrent encore – et les éleveurs, dont les surfaces d'exploitation se trouvent sensiblement réduites, se rattrapent sur la vente directe à bon prix.

L'hygiène constitue un problème récurrent, d'autant que l'eau est souvent rationnée car les torrents ne sont plus alimentés suffisamment par les névés et les glaciers qui ont pratiquement fini de disparaître.

Les collectivités locales ont installé un réseau dense de points d'eau alimentés par les réserves collinaires creusées dans ces temps oubliés où il fallait fabriquer de la neige. Mais comme ces pièces d'eau sont recherchées pour la baignade, un sérieux dilemme est apparu : boire ou barboter. Non résolu, il se traduit parfois par des épisodes de diarrhées collectives, combattues par les médicaments traditionnels et le déversement de produits désinfectants dans les pièces d'eau. Ces événements sont pudiquement tus par les médias, le public n'étant pas friand de ce type de nouvelles.

L'approvisionnement demande une organisation particulière et la solution qui a finalement prévalu est la construction de nombreux entrepôts souterrains de stockage, remplis pendant les périodes creuses.

Cette population oisive demande des occupations. D'aucuns organisent leurs randonnées à pied ou en vélo, ou embauchent guides et accompagnateurs. Mais la haute montagne est peu prisée : la disparition des névés et des glaciers lui a fait perdre sa beauté éthérée et elle n'est plus perçue, souvent, que comme un amoncellement sinistre de blocs de rochers.

BIODIVERSITE, dossier > tourisme et CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le mont Blanc lui-même n'est plus qu'une carcasse sombre sur laquelle s'accroche encore quelques haillons grisâtres. Mais il y a bien d'autres choses à faire : dévaler les pentes dans toutes sortes d'engins, parcourir les canopées dans des réseaux de câbles toujours plus inextricables et imprévus, s'adonner à toutes les activités offrant des émotions fortes. Pour ceux qui sont moins audacieux la réalité augmentée propose de multiples alternatives... Quand il y a de l'électricité.

Pour une clientèle plus rassie, gourmande de contemplation, les remontées mécaniques qui fonctionnent quasiment jour et nuit sont une aubaine pour sauter d'une vallée à l'autre.

Les nuits aussi sont animées : de grandes plateformes ont été créées au sommet des plus hauts sommets pour y installer des boîtes de nuit à ciel ouvert. Des enceintes surpuissantes font résonner leurs échos sur les parois que colorent des rayons laser multicolores. Parcourue par une multitude en mouvement perpétuel la moyenne montagne prend l'aspect en maints endroits de forêts urbaines piétinées ou de parcs champêtres. Seules les pentes les plus abruptes offrent encore un havre à une faune apeurée. Pour une clientèle choisie sont réservés de vastes espaces privés, clos, solidement gardés, acquis méthodiquement au fil des ans pour offrir une aire vaste et calme à l'abri de la foule. Accueillis dans des hôtels de grand luxe construits en altitude, ces happy few jouissent à leur rythme d'une nature préservée dont l'évolution spontanée est contrôlée pour offrir un cadre apaisé.

J'ai choisi la forme d'une anticipation volontairement outrancière et grinçante pour montrer que

le réchauffement climatique expose la moyenne montagne à une forte sur-fréquentation. Les risques qu'elle engendrera ne pourront être contenus que par une rupture dans les manières d'aménager et de se comporter dont on ne voit pas encore les prémices.

Un beau challenge à relever.

Jean Busson
Trésorier de FNE Savoie

DIGUES DE L'HYERES : DEBUT PROCHAIN DES TRAVAUX

Autorisés par un arrêté « loi sur l'eau » du 19 juin 2012, les travaux de sécurisation des digues de l'Hyères entre la sortie de Cognin et la confluence avec la Leysse pourraient commencer en mai prochain. Pas assez ficelé lors de l'enquête publique préalable et non finançable immédiatement, il était convenu que le projet devrait faire l'objet d'un arrêté complémentaire après nouveau passage en CODERST (Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques). C'est dans ce cadre que le CISALB, maître d'ouvrage, a présenté sommairement le 17 mars 2021 aux associations concernées (FNE Savoie, Fédération de Pêche et Association de cyclistes) comment l'aménagement allait pouvoir concilier prévention des inondations et rétablissement d'une trame verte pérenne.

Comme demandé lors de la première enquête publique, une étude faune, flore et habitats dont nous ignorons la teneur auraient été réalisées. Malheureusement l'état initial a été lourdement chamboulé depuis 2012 par une pression d'entretien sécuritaire qui a conduit à la suppression des vieux arbres et de la strate arbustive facteurs de la biodiversité. Ceci dit tel que présenté le projet met en avant quelques aspects positifs avec notamment un minimum d'interventions en rive droite sauf au droit de l'effacement d'un seuil qui engendrera un creusement du lit à l'amont. Un gain optimisé aussi entre le Pont d'Hyères et celui de Charrière Neuve. Ici à la faveur du déplacement de la cabane d'accueil de la prison, la berge rive gauche sera améliorée et la voirie dédiée à un prolongement de la piste cyclable. Enfin à l'aval du pont de Charrière Neuve, surtout là où la digue rive gauche fait place à une berge sur laquelle le CISALB accepte de la végétation, des arbres seront préservés et d'autres replantés. Reste un point négatif cependant sur cette rive gauche : ce chantier aurait pu être une opportunité pour reculer un peu une aire de gens du voyage, les premiers exposés au risque... elle n'a pas été saisie malgré son intérêt pour un projet affirmant vouloir redonner de l'espace à la rivière !

Reste un motif de déception pour FNE Savoie échaudé par trop de dérives et un déficit de respect de ce qui devait être préservé lors du chantier sur la Leysse : sa demande d'une visite préalable aux travaux comme prévu dans le premier arrêté a été refusée par le CISALB sans que le représentant de la DDT y trouve

à redire ! Comme quoi tout n'est peut-être pas si transparent qu'on veut bien l'assurer et la vigilance reste de mise... en premier lieu sur l'importance et la période des abattages prévus.

Jean-Claude Madelon
Administrateur de FNE Savoie



> Déjà rendu franchissable, ce seuil sera arasé © Jean-Claude Madelon



> Des jours comptés pour cette ripisylve © Jean-Claude Madelon

CHAMBERY NORD : QUELLES COMPENSATIONS DES IMPACTS DU CHANTIER AU NIVEAU DU PEAGE A43

Toujours plus de goudron, un maximum de béton, davantage de voitures et de camions polluants...

Et dans le même temps de moins en moins de végétation dans des secteurs où nous en avons besoin pour de multiples raisons qu'accroît encore le réchauffement climatique.

Ainsi pourrait se résumer l'impression laissée par les travaux d'aménagement du nœud autoroutier de Chambéry Nord pour lesquels FNE Savoie avait donné un avis très défavorable lors de l'enquête publique durant l'été 2018.

L'association avait cependant reconnu l'intérêt d'un accès spécifique à l'autoroute pour la direction Annecy, une considération bienveillante, mais aujourd'hui ébranlée au regard de la lourdeur et des répercussions des travaux engagés.

Si les impacts de chantiers concernent évidemment les milieux naturels subsistant au niveau du péage, nous y reviendrons, ils débordent largement ce secteur ! Ainsi ils ont affecté la zone des Landiers, la piste cyclable reliant La Motte-Servolex à l'avenue verte par Pré Marquis, et enfin la V.R.U. entre l'échangeur de Chamnord et le rond-point de Villarcher. Ici est d'ailleurs prévu un parking de covoiturage qui prendrait place sur une prairie humide... et dont nous doutons malheureusement de la commodité.

À chaque fois des déboisements importants comme sur la bande centrale de la V.R.U. où tout un alignement de tilleuls a été supprimé !

Côté milieux naturels, le peu de corridor vert qu'il reste le long de la Leysse voit sa discontinuité encore aggravée par le doublement des deux ponts de franchissement du cours d'eau au sud du péage. Et puis les boisements humides maintenus jusqu'alors au titre des mesures d'évitement pour la ZAC des Épinettes sont rabotés pour l'élargissement de la bretelle d'accès Nord... ceci faisant suite à un premier rabotage consécutif à l'épaississement de la digue rive droite de la Leysse par le CISALB !

Quand AREA tente de minimiser ses impacts

Et là, c'est de bonne guerre, AREA mettait en avant lors de l'enquête publique de 2018 les dégâts déjà causés par les travaux du CISALB sur les digues de la Leysse et par l'aménagement de la ZAC des Épinettes, ceci pour minimiser l'impact de ses futurs chantiers. Ainsi pouvions-nous lire page E34 de l'étude d'impact :

« Les travaux du projet d'aménagement de la confluence Leysse-Hyères ont remis en cause une grande partie des cordons boisés de la Leysse. **Ce corridor est donc actuellement fortement dégradé pour plusieurs cortèges d'espèces : les espèces dépendant d'un cordon boisé pour la reproduction ou leurs déplacements et les espèces nocturnes sensibles à la pollution lumineuse (Petit rhinolophe et Castor d'Europe notamment).**

Au droit de la zone d'étude, la Leysse ne joue plus son rôle de corridor ni d'écran pour la faune nocturne parce qu'elle ne permet plus de l'isoler de la pollution lumineuse environnante (barrière de péage d'accès à autoroute, zones d'activité de l'Erier et des Landiers).

(...)

Deux ZNIEFF (une de type 1 « Forêts alluviales, cours d'eau, marais et bocage à l'ouest de La Motte-Servolex » et une de type 2 « Ensemble fonctionnel formé par le lac du Bourget et ses annexes »), se superposant en partie, sont situées dans le quart nord-ouest et dans la partie centrale de la zone d'étude. La ZNIEFF de type 1 est reconnue comme réservoir de biodiversité au sein du SRCE.

On peut préciser que ces deux ZNIEFF sont dégradées au niveau du centre de la zone d'étude (secteur des Épinettes) puisque la ZAC des Landiers ouest y a été implantée, les berges de la Leysse déboisées et une digue créée à l'est de la piste cyclable dans le cadre du projet d'aménagement de la confluence Leysse-Hyères. »

Si l'étude d'impact en question quantifiait toutefois bien les impacts de destruction sur les milieux naturels, près de 5 ha de boisements dont certains humides et d'intérêt communautaire, 4 ha de prairies, des haies et des fossés, aucune précision n'était donnée sur la nature et la localisation d'éventuelles mesures compensatoires. Et c'est bien là que le bât blesse pour FNE Savoie ! Car après avoir suivi avec AREA les chantiers de la 3ème voie montante vers le tunnel de l'Épine, puis des bassins de stockage et décantation des eaux de ruissellement de la plateforme, plus aucun contact n'a été noué depuis avec le concessionnaire autoroutier... et l'information fait aujourd'hui défaut !



> Bois humide détruit et mare à demi remblayée dans la bretelle sud
© Jean-Claude Madelon

Jean-Claude Madelon
Administrateur de FNE Savoie



> Quand la bretelle nord rogne sur les Epinettes © Jean-Claude Madelon

LA BD D'ANNE-CECILE



PREPAREZ-VOUS A VOTER POUR LE TEE-SHIRT FNE SAVOIE !



France Nature Environnement Savoie va proposer à la vente son premier tee-shirt !

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous vous laisserons choisir l'illustration qui y figurera. Vous recevrez un lien vers un site qui vous permettra de découvrir les dessins et de voter pour celui que vous préférez. Une fois le vote clos, les tee-shirts seront conçus dans le respect des droits de l'Homme et de l'environnement, afin d'être en accord avec nos valeurs. Il sera ensuite proposé à la vente sur notre site Internet (et à récupérer au local de FNE) ou dans les divers stands que nous serons amenés à tenir.

Anne-Cécile Dubois
Éducatrice à l'environnement à FNE Savoie



BIENVENUE JULIEN !

Originaire du Nord, Julien Buisart a rejoint la Savoie pour épauler l'équipe pédagogique jusqu'en décembre. Après avoir travaillé durant 7 saisons en tant que guide nature au Parc ornithologique du Marquenterre dans la baie de Somme, il s'est ensuite essayé à la sculpture naturaliste sur bois. Ses fortes connaissances naturalistes dans plusieurs domaines (oiseaux, papillons de jour, criquets et sauterelles, libellules, etc.) et ses talents artistiques viennent aujourd'hui compléter l'expérience et les compétences de nos deux professionnels de l'éducation à l'environnement, Anne-Cécile et Victor.

ADHÉREZ EN LIGNE >> WWW.FNE-AURA.ORG/SAVOIE/ADHERER/
FAIRE UN DON >> WWW.FNE-AURA.ORG/SAVOIE/FAIRE-UN-DON/

NOUS RENDRE VISITE

Nos locaux sont désormais ouverts uniquement sur rendez-vous. Le masque est obligatoire pour nous rendre visite.

www.fne-aura.org/savoie

